

Paris, le 23 octobre 2026

« En augmentant le coût du travail, le gouvernement menace les augmentations de salaire »

Alors que les salariés attendent légitimement une amélioration de leur pouvoir d'achat, les mesures envisagées par le gouvernement pour 2027 risquent de compromettre leurs augmentations de salaire. Le MEDEF, Les Entrepreneurs et l'U2P alertent sur les conséquences économiques et sociales de ces décisions.

Le paradoxe est préoccupant : au moment même où les salariés aspirent à une progression de leur rémunération, le gouvernement propose d'augmenter massivement le coût du travail, réduisant ainsi les moyens dont disposent les entreprises pour répondre à ces attentes.

Le SMIC a déjà été revalorisé de 2,41 % au 1er juin 2026 et les prévisions d'inflation laissent envisager une nouvelle augmentation au 1er janvier 2027 voire le 1er décembre. Dans le même temps, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale prévoit de prolonger le gel des paramètres des allègements de cotisations patronales et d'intégrer l'intéressement et la participation dans leur calcul, comme c'est déjà le cas pour la prime de partage de la valeur.

En pénalisant également les dispositifs d'intéressement et de participation, le gouvernement prend le risque de décourager les entreprises qui associent leurs salariés à leurs résultats. Une contradiction supplémentaire au moment où le partage de la valeur doit être encouragé.

Les entreprises se retrouveraient ainsi confrontées à une double peine : devoir assumer des salaires minimums plus élevés tout en supportant davantage de cotisations.

L'ensemble des mesures envisagées représente plus de 11 milliards d'euros de surcoût pour les entreprises, soit en moyenne 550 euros par salarié et par an.

Dans une conjoncture économique déjà difficile, ces nouvelles charges risquent de compliquer les négociations salariales et d'alimenter les tensions sociales au sein des entreprises.

Autant de marges de manœuvre en moins pour augmenter les salaires, verser des primes, recruter ou investir. **Les salariés seront les premiers pénalisés** par des mesures qui risquent de freiner les revalorisations salariales et de fragiliser l'emploi.

Les Entrepreneurs, le MEDEF et l'U2P demandent donc solennellement au gouvernement et aux parlementaires de renoncer à ces mesures et à toute nouvelle remise en cause des allègements de cotisations patronales.

Le redressement des finances publiques est indispensable. Mais il doit passer prioritairement par une maîtrise durable des dépenses publiques, et non par un nouveau renchérissement du travail. On ne défend pas le pouvoir d'achat des salariés en réduisant la capacité des entreprises à augmenter leurs salaires.

Le MEDEF – Les Entrepreneurs – L'U2P